

Discours de Nicole Fontaine (Strasbourg, 14 décembre 1999)

Légende: Le 14 décembre 1999, à Strasbourg, le nouveau bâtiment du Parlement européen est inauguré en présence du Président de la République française.

Source: EUROPARL - La présidente du Parlement européen - Discours. [EN LIGNE]. [s.l.]: Parlement européen, [15.09.2000]. Disponible sur <http://www.europarl.eu.int/president/speeches/fr/sp0014.htm>.

Copyright: (c) Parlement européen

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_nicole_fontaine_strasbourg_14_decembre_1999-fr-a29dd2f4-5ea1-46fd-bcac-d794efe1b7ba.html

Date de dernière mise à jour: 03/04/2014

Discours de Mme Nicole FONTAINE, Présidente du Parlement européen à l'occasion de l'inauguration du bâtiment Louise WEISS, en présence du Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République Française (Strasbourg, 14 décembre 1999)

Monsieur le Président de la République,

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue au Parlement européen. Vous avez bien voulu venir inaugurer notre nouvel immeuble de Strasbourg et vous êtes ainsi le premier chef d'Etat de l'Union européenne que nous accueillons dans ce nouveau palais. C'est bien naturel puisque le Parlement est ici l'hôte de la France.

Le Parlement est honoré de votre présence, comme il le fut, voici deux ans, à Bruxelles, par le Roi Albert II de Belgique, lorsqu'il vint inaugurer l'Espace Léopold.

Quarante ans après sa création, le Parlement européen est enfin dans ses murs, dans cet ensemble architectural qui se dispose avec harmonie de part et d'autre du confluent de deux cours d'une eau paisible, comme un symbole de la volonté de rencontre et d'union de l'Europe, dans la paix.

Tout comme l'Europe qui est une construction collective, cette réalisation a été le fruit de multiples concours pour ce qui fut, pendant sa construction, le plus grand chantier public de France.

Permettez-moi d'abord de rappeler l'engagement très fort de l'Etat français, du Président de la République et du gouvernement, qui a apporté sa garantie financière, ainsi que celui des préfets de la région et du département, qui y représentaient l'Etat, et de souligner l'attention avec laquelle vous avez vous-même, Monsieur le Président de la République, suivi personnellement l'évolution du chantier et l'achèvement des travaux.

Je désire aussi rendre hommage aux autorités de la Ville de Strasbourg, et notamment à son maire, M. Roland Ries, ainsi qu'à son prédécesseur, Mme la ministre de la Culture, notre ancienne collègue, Mme Catherine Trautmann.

Votre détermination n'a eu d'égale que l'amour que vous portez à votre très belle ville et votre volonté de servir et d'amplifier son rayonnement international.

J'associe naturellement à cet hommage, M. Pierre Pflimlin, ancien président du Conseil de la France, qui fut maire de Strasbourg pendant 24 ans, et qui fut aussi le Président de notre Assemblée, de 1984 à 1987. Je salue en lui un grand artisan de l'Europe et je l'assure de notre profond respect et de mon affection.

Ici, à Strasbourg, un chantier d'Europe est, par instinct, l'affaire de toute l'Alsace, et je souligne l'engagement moral et financier qui a été celui du Conseil régional d'Alsace et du Conseil général du Bas-Rhin, sous l'impulsion de leurs présidents, Marcel Rudloff qui nous a quittés, Daniel Hoeffel, Adrien Zeller, lui aussi notre ancien collègue au Parlement, ainsi que Philippe Richter.

Naturellement, nos remerciements pour cette oeuvre vont aussi à tous ceux qui l'ont directement conçue et réalisée, le maître d'ouvrage, les architectes et ces milliers d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers, de sous-traitants, qui l'ont érigée avec enthousiasme.

Chers collègues,

J'ai aujourd'hui le sentiment que les défauts, les difficultés, que nous avons à juste titre déplorés en juillet dernier au niveau du fonctionnement de ce bâtiment et auxquels nous avons promptement remédiés, sont désormais oubliés pour l'essentiel.

Avec Bruxelles, avec Luxembourg, le Parlement européen se partage entre trois lieux de travail. C'est une singularité, certes, que nous assumons comme un héritage de l'histoire.

Je dirais seulement que, s'agissant de Strasbourg, ce lieu répond à une finalité spécifique, qui est de l'ordre de l'esprit et de la mémoire, et que le Traité d'Amsterdam a désormais consacré.

C'est Lord Ernest Bevin, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, qui, le premier, proposa Strasbourg, dès 1949, il y a tout juste cinquante ans, pour être un lieu fortement symbolique de la nouvelle Europe de la paix retrouvée.

Il appelait, je le cite, «cette grande cité [qui] avait été le témoin de la stupidité du genre humain [à] devenir un symbole de l'unité de l'Europe, le lieu qui convenait pour développer ce grand effort dans une atmosphère de bonne volonté et non de domination».

Ce palais, qui abrite l'hémicycle, portera dorénavant le nom de Louise Weiss. Ce n'est pas sans émotion que j'évoque la figure de cette intrépide journaliste politique, née en 1893, qui, dès la fin de la Première Guerre mondiale, s'engagea dans le combat pour la paix, pour la construction de l'Europe et aussi pour l'accès des femmes au droit de vote.

Louise Weiss est restée le symbole d'un engagement visionnaire, à la fois pour la cause des femmes et pour celle de l'Europe, qui restent l'une et l'autre de grande actualité. En 1979, lors de la première élection du Parlement européen au suffrage universel direct, elle fut la doyenne d'âge de notre Assemblée. À l'issue de la séance d'ouverture qu'elle présidait à ce titre, elle eut le bonheur de voir que la première présidente du Parlement européen fut Mme Simone Veil, dont je salue ici la présence avec émotion et amitié.

L'inauguration d'aujourd'hui survient au moment où le Conseil européen vient d'ouvrir audacieusement à Helsinki le grand chantier de la réunification à terme de toute l'Europe au sein de l'Union, celui de l'adaptation des institutions à cet élargissement, celui d'une défense européenne autonome.

Rien ne sera accompli dans la facilité. Mais ce demi-siècle d'histoire de la construction européenne a été constamment marqué par les efforts que chacun devait faire pour surmonter les conflits initiaux d'intérêts ou de conception entre nos Etats, et faire prévaloir, in fine, dans la solidarité, l'intérêt commun. Les difficultés qui sont apparues ces derniers jours entre deux de nos Etats, si vives qu'elles soient, et dont je mesure, vous le savez, l'aspect humain autant qu'économique, n'échapperont pas à cette règle, je veux dire à cette dynamique d'une conclusion d'entente, j'en suis convaincue et je le souhaite ardemment.

Cette inauguration survient aussi au moment où le Parlement accède à ce qu'on peut appeler sa maturité politique, grâce notamment aux avancées des Traités de Maastricht et d'Amsterdam. Il est désormais pleinement reconnu tant au sein de l'Union qu'au-delà de ses frontières. Je me réjouis de la présence ici même en ce jour, des plus hautes autorités de toutes les institutions européennes, et notamment le Conseil, que préside aujourd'hui la Finlande, et je salue M. le Premier ministre Lipponen, et la Commission européenne, conduite par M. Romano Prodi, ainsi que celle de nombreux ministres et représentants des Parlements de nos Etats, sans parler, bien entendu, du Conseil de l'Europe et de sa Cour européenne des droits de l'homme, qui reste notre voisin et fut si longtemps notre hôte.

Désormais, la responsabilité démocratique du Parlement ne peut que se hisser à la hauteur des nouveaux pouvoirs que les Etats et les peuples européens lui ont conférés. Soyez assurés, vous tous qui donnez sa pleine dimension européenne à cette inauguration en vous y joignant par votre présence, que notre Institution en a une profonde conscience.

Puisse ainsi la cérémonie d'aujourd'hui, qui s'honore de votre présence, Monsieur le Président de la République, être à cette veille de l'an 2000, un signe d'unité pour tous les citoyens de l'Union européenne, et sans plus attendre je vous donne la parole.